

## Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 23 mars 2017

Convocation du 18 mars 2017

Présents : Jean-Paul GARRIGUE, Charles FARGE, Serge DESCAT, Christelle LACHAUD, José RIBEIRO, Dominique CHANSARD, Samantha KEULEN, Fanny CORNUT

Excusé : Jacques LARNAUDIE-JOLY

Absent : Marc PORTIL

Secrétaire de séance : Christelle LACHAUD

Ouverture de séance à 20H54.

M. GARRIGUE informe les membres du conseil municipal de la possibilité de bénéficier d'une subvention du département au titre des contrats de projets communaux et notamment pour l'aménagement du bourg. Le bourg de Chalagnac, avec l'église Saint Saturnin, se situe sur le tracé d'une variante du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Plan de financement de l'aménagement du bourg :

Subvention du département : 7 098.00 €

DETR : 8 859.80 €

Fonds propres de la commune : 19 534.20 €

Adopté à l'unanimité.

M. GARRIGUE propose d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux, fournitures, services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique et de signer la nouvelle convention constitutive du groupement.

Adopté à l'unanimité.

M. GARRIGUE explique que le Conseil communautaire du Grand Périgueux a décidé de créer une Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) et qu'un membre du conseil municipal doit être désigné comme représentant de la commune. Cette commission est réunie à l'occasion de chaque transfert de charge entre une commune et l'agglomération et plus généralement pour toutes les questions liées aux attributions compensatoires.

Fanny CORNUT est désignée comme représentante.

M. GARRIGUE informe que le Grand Périgueux a décidé de créer six commissions extra-communautaires et qu'il faut désigner 2 représentants de la commune pour chaque commission.

Pour chaque commission, les représentants ont été désignés comme suit :

Administration : Fanny CORNUT & Christelle LACHAUD

Développement économique : Christelle LACHAUD & José RIBEIRO

Aménagement de l'espace : Jean-Paul GARRIGUE & Charles FARGE

Cohésion sociale : Fanny CORNUT & Samantha KEULEN

Développement durable et environnement : Fanny CORNUT & Dominique CHANSARD

Tourisme et cadre de vie : Jacques LARNAUDIE-JOLY & Serge DESCAT

M. GARRIGUE indique de la commune de Chalagnac a fait l'objet d'une étude visant à inscrire des chemins de randonnées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR). La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux qui a récupéré cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 demande la validation du tracé pour la commune. Aucune objection.

M. GARRIGUE informe les membres du conseil municipal que le Grand Périgueux souhaite mettre en place un groupement de commande en matière de télécommunication (téléphonie fixe, téléphonie mobile et internet) et y intégrer les communes que le voudront. Ce groupement de commande existait déjà depuis 2013 et arrive à son terme en fin d'année. Pour mener à bien la consultation des opérateurs, il a été fait appel à un bureau d'études spécialisé dans le domaine des télécommunications, la société Consultel. Le Grand Périgueux prendra à sa charge 50% du coût du bureau d'étude, le reste du financement sera réparti entre les communes qui adhéreront.

Les membres demandent à M. le Maire de vérifier si les écoles pourront bénéficier par la suite de ce groupement de commande.

Adopté à l'unanimité.

M. GARRIGUE informe les membres du conseil municipal que le Grand Périgueux lance une enquête concernant l'enlèvement des encombrants sur les communes.

M. GARRIGUE indique que le Grand Périgueux souhaite connaître les intentions de la commune concernant le passage de ses agents de fauchage pour les voies communales afin de préparer la planification des interventions à venir. Pour rappel, le coût horaire s'élève à 49 €. L'ensemble des membres du conseil municipal s'accorde à dire qu'il faut se renseigner auprès de prestataires privés sur le coût et de voir avec les communes voisines s'il est possible de mutualiser les moyens.

M. GARRIGUE propose de demander pour 2017 la DETR pour la rénovation de la salle des fêtes (chauffage et menuiseries).

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 22 H 00.

Jean-Paul GARRIGUE

Charles FARGES

Christelle LACHAUD

Fanny CORNUT

Samantha KEULEN

José RIBEIRO

Serge DESCAT

Dominique CHANSARD